

PROCES VERBAL

Séance du 3 mars 2026

Absents :

Bruno MORAT

Jean-Maël DESCHAMPS

Excusés :

Yannick CARRION (pouvoir à Didier THEVENARD)

Secrétaire de séance : Florence MARTHINET

- **Approbation PV du conseil municipal du 5 février 2026**
- **Compte financier unique – délibération**
- **Convention de servitudes ENEDIS / Commune - délibération**
- **Prime ravalement de façade - délibération**
- **Questions diverses**

Approbation procès verbal du 05 02 26 : unanimité

Compte financier unique :

Il s'établit comme suit :

PRÉSENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	208 905,00 €	443 833,69 €	652 738,69 €
	Recettes réalisées	77 855,09 €	580 830,82 €	658 685,91 €
	Restes à réaliser	130 600,00 €	0,00 €	130 600,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	640 096,25 €	805 159,41 €	1 445 255,66 €
	Dépenses réalisées	553 352,85 €	515 542,92 €	1 068 895,77 €
	Restes à réaliser	17 000,00 €	€	17 000,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-475 497,76 €	65 287,90 €	-410 209,86 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	431 191,25 €	361 325,72 €	792 516,97 €
Solde	Excédent/déficit (+/-)	-44 306,51 €	426 613,62 €	382 307,11 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	113 600,00 €	0,00 €	113 600,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	69 293,49 €	426 613,62 €	495 907,11 €

Le conseil adopte à l'unanimité.

Convention de servitudes ENEDIS / Commune :

La commune doit signer une convention deservitudes pour régulariser le passage de canalisations souterraines et l'installation d'un poste de transformation sur l'allée des activités.

Le conseil adopte à l'unanimité.

Prime Ravalement de façades :

Une administrée a déposé un dossier de demande de prime de ravalement de façades. La surface est de 59m². Pour mémoire la subvention délibérée est de 4,60 € / m². Le montant attribué serait donc de 271,40€.

Le conseil adopte à l'unanimité.

Frelons asiatiques :

La commune s'est engagée dès l'an passée dans la lutte contre les frelons asiatiques via l'achat de pièges et la formation d'un agent à la destruction de nid. Cette année, la commune a fait l'acquisition de 100 pièges domestiques qui seront proposés aux habitants lors d'une distribution le 6 mars de 18h à 19h en mairie.

Une fiche recette et une fiche de comptage seront distribuées en même temps et une réunion de retour sera organisée en juin, après la période de piégeage pour faire un bilan.

Questions diverses :

Ecole : une visite d'évaluation a eu lieu le 27/02 – le compte rendu devrait arriver prochainement.

Fin de séance : 19h40